Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 022-212202782-20260708-2026_08_JUI_18-DE

VILLE DE Saint-Brieuc

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 8 juillet 2026 à 18 h 15

Nombre de membres

En exercice : 43

Présents : 34

Ayant donné procuration : 9

Absent : 0

Votants : 43

Date de convocation
2 juillet 2026

Le 8 juillet 2026 à 18 h 15, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en présentiel à l'hôtel de ville, en séance publique, sous la présidence de M. Victor BONNOT, Maire. La séance a été retransmise en direct sur le site internet de la Ville de Saint-Brieuc. Elle est disponible en différé sur ce même site.

Membres présents
Victor BONNOT, Marc PICQUETTE, Catherine LEMAITRE, Boris GUILLOU, Isabelle IMBERT, Raphaël LE MÉHAUTÉ, Lucile MOGLIA, Bernard CROGUENNEC, Jennifer LE DU, Françoise AMOSSÉ-MEVEL, Joëlle CONIN, René SAVIDAN, Laurent LUTSE, Marie-Chantal NACIRI, Annie MILIN, Pascal CONNEN, Laurence COINTOT, Gwennaël TANO, Alain ATLAN, Jérôme GABOREL, Stéphanie BILLON, Saïd BENDARRAZ, Jean-Christophe LE GOT, Caroline DANIEL, Emma POEDRAS, Jules ROOS, Didier LE BUHAN, Blandine CLAESSENS, Stéphane FAVRAIS, Stéphane L'HER, Hervé GUIHARD, Aline LE BOËDEC, Henri ALLOY, Pierre-Yves THOMAS.

Absents excusés ayant donné pouvoir
Adil BOUKLATA pouvoir à Lucile MOGLIA
Jean-Charles MINIER pouvoir à Isabelle IMBERT
Marina ANDRÉ pouvoir à Catherine LEMAITRE
Marie-Hélène REIGNIER pouvoir à Pascal CONNEN
Charlotte GIANNOLI pouvoir à Jennifer LE DU
Maxime DUMOULIN pouvoir à Emma POEDRAS
Cigdem AKTAS pouvoir à Aline LE BOËDEC
Nadia DRUILLENNEC pouvoir à Hervé GUIHARD
Thibaut LE HINGRAT pouvoir à Didier LE BUHAN

Secrétaire de séance
Emma POEDRAS

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 022-212202782-20260708-2026_08_JUI_18-DE

VILLE DE Saint-Brieuc	**République Française** **Séance du 8 juillet 2026** **Rapporteur : Mme IMBERT**

Conseil municipal

Délibération

18 - Tarifs année scolaire 2026-2027 - Mise à disposition des locaux municipaux et des installations sportives municipales

Exposé des motifs

Par délibérations n° 53 du 23 juin 2025, n° 40 du 13 octobre 2025 et n° 33 du 15 décembre 2025, le Conseil municipal a adopté pour l'année scolaire 2025-2026 les tarifs applicables aux mises à disposition des locaux communaux et des installations sportives municipales gérés par le Service gestion des locaux associatifs et sportifs.

Pour l'année scolaire 2026-2027, il est proposé d'actualiser ces tarifs tels qu'ils figurent en annexe 1, selon un taux directeur de 2 % en moyenne.

Ces nouveaux tarifs seront applicables à compter du 1er septembre 2026.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Vu le code général des collectivités territoriales et plus particulièrement l'article L. 2331-2 ;

Vu la délibération n° 53 du Conseil municipal du 23 juin 2025 portant adoption des tarifs de mise à disposition des locaux municipaux et des installations sportives municipales pour l'année scolaire 2025-2026 ;

Vu la délibération modificative n° 40 du Conseil municipal du 13 octobre 2025 portant sur les tarifs de mise à disposition des locaux communaux et des installations sportives municipales pour l'année scolaire 2025-2026 ;

Vu la délibération modificative n° 33 du Conseil municipal du 15 décembre 2025 portant notamment sur les tarifs de mise à disposition des locaux communaux et des installations sportives municipales pour l'année scolaire 2025-2026 ;

Vu l'avis de la Commission des Finances ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

ADOPTE les tarifs 2026-2027 relatifs à la mise à disposition des locaux communaux et des installations sportives municipales, tels que définis dans l'annexe 1.

DIT que ces tarifs sont applicables à partir du 1er septembre 2026.

DIT que les recettes correspondantes sont inscrites au budget principal de la Ville.

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 022-212202782-20260708-2026_08_JUI_18-DE

Présents : 34 Pouvoirs : 9 Total : 43 Exprimés : 43

Voix Pour : 43 Voix Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire	La secrétaire de séance
M. Victor BONNOT	Mme Emma POEDRAS

MAIRIE de ST-BRIEUC (Côtes d'Armor) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE